

1990  
M  
1

Annexe

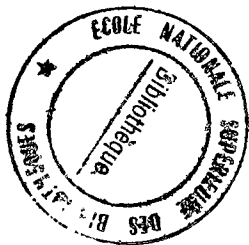
*A la recherche d'une mémoire industrielle à Villeurbanne...*

NOUS PLAIDONS POUR DES VILLES DONT  
L'HISTOIRE PUISSE RESTER EN QUELQUE  
MESURE LISIBLE POUR LE CITADIN COMME  
POUR LE VISITEUR, DANS UN EQUILIBRE A  
RECHERCHER ENTRE L'HISTOIRE ET LA VIE.

Louis Bergeron.

**A LA RECHERCHE D'UNE MEMOIRE INDUSTRIELLE A VILLEURBANNE...**

Avant-projet de réorganisation  
des Archives municipales.



par Catherine BARNIER.

Etudiante à l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires.

Septembre 1990

1990

M

1 An. w. C.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.1
<u>I. POTENTIALITES REGIONALES EN MATIERE DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL</u>	<u>p.3</u>
<i>I.1 fonds et activités régionales</i>	p.3
* la DRAC	
* écoles supérieures et universités	
* archives et bibliothèques	
* musées, écomusées et fondations	
<i>I.2 fonds et activités locales</i>	p.7
* l'URDLA	
* l'OVPAR	
* la Société d'Histoire de Villeurbanne	
* la MLIS	
<u>II. BILAN DU SERVICE ARCHIVES/DOCUMENTATION</u>	<u>p.11</u>
<i>II.1 les archives</i>	p.11
<i>II.2 le centre de documentation</i>	p.14
<i>II.3 les préarchives</i>	p.16
<i>II.4 l'exemple grenoblois</i>	p.17
<u>III. PROPOSITIONS POUR LA REVALORISATION DES ARCHIVES MUNICIPALES</u>	<u>p.20</u>
<i>III.1 le public visé</i>	p.20
<i>III.2 les propositions</i>	p.22
* réorganisation des fonds et des services	
* qualification du personnel	
* conservation du fonds	
* exploitation du fonds	
* développement du fonds	
SYNTHESE DES PROPOSITIONS ET CONCLUSION	p.28

Lorsque l'idée de créer un centre de la mémoire industrielle fut lancée, c'était aussi une façon originale de répondre aux problèmes actuels du service archives/documentation. Depuis, l'idée a germé dans les esprits au point d'être avancée sous la forme d'un avant-projet. A la lumière des réflexions menées sur les notions de *mémoire industrielle* et de culture scientifique et technique, la reconception des Archives municipales est envisagée dans un cadre plus large. Ceci est totalement justifié par l'existence d'une volonté de valoriser le patrimoine industriel, dans toute la France, en Rhône-Alpes et à Villeurbanne même. Cette nouvelle attitude à l'égard du monde du travail a pour conséquences un foisonnement d'initiatives soutenues par le Ministère Jack Lang. La démocratisation de la culture, l'élargissement de la notion de patrimoine trouvent un écho idéal dans la reconnaissance des lieux, des techniques, des produits et des hommes de l'industrie.

Une cellule du patrimoine industriel a été fondée en 1983 à la Direction de l'inventaire général du Ministère de la Culture. A l'occasion du colloque "Histoire et stratégie" organisé à Paris le 28 Mars 1990 par le Monde, H.E.C. et les éditions Lattès, le Ministère de l'Industrie a annoncé la création d'un Institut d'histoire industrielle.

Sans les mutations économiques des années soixante-dix et la prise de conscience de la disparition d'un monde, le Travail n'aurait pas fait l'objet d'une telle fascination. Des lieux de mémoire apparaissent lorsque "(...) la conscience de la rupture avec le passé, se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée; mais où le déchirement réveille encore assez de mémoire pour qu'on puisse se poser le problème de son incarnation" (Pierre Nora). Citons pour exemples les reconversions d'usines à des fins culturelles (le conservatoire de musique de Nancy, dans une manufacture de tabac), la création d'écomusées "industriels" (le musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon sur le site d'une ancienne usine), la collecte des archives économiques (le Centre des archives du monde du travail dans la filature Motte-Bossut de Roubaix) et l'existence d'un festival du cinéma ouvrier. Toutes ces initiatives s'accompagnent dans les régions anciennement industrialisées du développement de Centres de culture scientifique et technique. Ils ont pour mission de promouvoir le tourisme industriel, d'animer les musées et de susciter de nouvelles activités. Les Etats Généraux de la Culture scientifique, technique et industrielle se sont tenus, l'année du bicentenaire de la révolution, en Automne, dans toutes les régions françaises. Ils étaient organisés conjointement par les Ministères chargés de la recherche, de la culture, de l'industrie, de l'éducation nationale et de la jeunesse et par

la cité des Sciences et de l'Industrie. Comme tous les colloques précédents, ces Etats Généraux soulignaient la multitude des corps de métiers intéressés par la valorisation du monde du travail : historiens, archivistes, industriels, ouvriers, ethnologues, architectes, urbanistes, sociologues, économistes, scientifiques et politiciens...

C'est de cette formidable diversité dont il faut tirer parti à Villeurbanne, une diversité synonyme de richesse.

La première partie de notre étude est donc consacrée à la description des initiatives régionales visant à mettre en valeur le patrimoine industriel. Situer les Archives municipales de Villeurbanne au sein d'un important réseau d'expériences originales, constitue le fondement de notre réflexion; c'est une condition essentielle à la viabilité du projet proposé.

Le bilan du service Archives/documentation est analysé dans une seconde partie. On fera référence, à cette occasion, au cas exemplaire des services grenoblois.

En dernier lieu seront tracées les lignes directrices de la réorganisation des Archives municipales de Villeurbanne. L'élargissement de ses fonctions purement administratives à un rôle de témoin de la mémoire industrielle, exige la prise en compte d'un nouveau public, de transformations des structures existantes et d'un enrichissement en matériel, fonds et personnel.

En partant de l'hypothèse que l'on peut expliquer les faits urbains par l'origine des villes, nous avons choisi de mettre en valeur la mémoire industrielle de Villeurbanne plutôt que sa mémoire "tout court". Nous pensons que les cités nées du commerce, du tourisme ou de l'industrie ont des histoires différentes et donc des caractères propres liés à l'originalité de leurs populations et de leurs missions premières, même si, dans le temps, leurs activités se sont totalement transformées. Voilà pourquoi, dans sa recherche d'identité, Villeurbanne doit suivre les tracés qui menaient l'ouvrier à l'usine

## I. POTENTIALITES REGIONALES EN MATIERE DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

### I.1. fonds et activités régionales

#### \* la DRAC

Le service de l'ethnologie a pour missions de "développer et soutenir la recherche et les études ethnologiques, plus particulièrement sur le patrimoine ethnologique régional" et d'"aider et structurer les opérations de valorisation de ce patrimoine, ainsi que la culture scientifique et technique"(1). Dans le domaine de l'anthropologie industrielle régionale, la Mission du Patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture finance plus d'une dizaine de projets de recherche. L'un d'entre eux, lancé par l'Ecomusée du Roannais vise à la connaissance des techniques et des savoir-faire de l'industrie textile. Le programme pluriannuel en sciences humaines (2) soutient des études qui ont pour objet *L'inventaire des sites hydroélectriques en Dauphiné; L'inventaire des moulinages de soie dans la Drôme ou Le recensement des archives des entreprises cinquantenaires dans le département du Rhône...* Par ailleurs, des crédits sont régulièrement votés pour encourager des opérations ponctuelles qui ont pour objet la valorisation du patrimoine industriel. L'action de l'Ecomusée Nord-Dauphiné à Pont-de-Chéruf sera soutenue en 1990.

Seulement une dizaine de bâtiments témoignant de l'activité industrielle en Rhône-Alpes bénéficiaient en 1990, d'une protection de la Direction des Monuments Historiques. Mais la Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique a décidé d'entreprendre le classement de nombreux édifices. Ces derniers répondent à des critères chronologiques, esthétiques, symboliques, d'authenticité et de documentation, propres aux monuments historiques. L'usine et la cité ouvrière de Saint-Siméon-de-Bressieux et la cheminée des usines Marrel de Chateauneuf ont obtenu des avis favorables à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et au classement.

La Conservation régionale de l'Inventaire mène une étude sur *la naissance et le développement de la sidérurgie en Rhône-Alpes du XVème au début du XXème siècle*. Un inventaire des sites régionaux de la métallurgie du fer a été effectué. Les résultats de l'enquête seront publiés en 1990 dans la collection des *Cahiers de l'Inventaire*. Ils contribueront à la connaissance des mécanismes du développement et du déclin du tissu industriel en Rhône-Alpes.

1. in Compte rendu des activités du service "ethnologie". COREPHE du 30 Mars 1990.  
2. le PPSH rassemble différents ministères, le CNRS et la région

### \* Ecoles supérieures et universités

+ Le Centre Pierre Léon, rattaché à la Maison Rhône-Alpes des Sciences Humaines, étudie l'histoire économique et sociale de la région lyonnaise. Les archives du monde du travail ont une valeur considérable aux yeux des historiens du Centre. En 1989, ils ont réagit face à leur destruction dans une période de mutation industrielle par le financement d'une recherche intitulée *Inventaire et sauvegarde des archives industrielles et commerciales Rhône-Alpines* (3). Celle-ci a encouragé la réflexion sur la mise en oeuvre d'une structure de sauvegarde des archives pour la région. En effet, le stockage d'archives récupérées auprès des chefs d'entreprises au cours de la première étude, pose aujourd'hui des problèmes d'espace et de conditions de conservation (4). Les rayonnages des archives départementales du Rhône et des Archives municipales arrivent à saturation. Une nouvelle solution doit être envisagée pour mieux gérer ces fonds dispersés.

Fédérer dans une association les entreprises cinquantenaires de la région est une action projetée pour sensibiliser les responsables des grandes sociétés. Développer un réseau de partenariat économique et politique dans la région, doit aboutir à la création d'un lieu de conservation et de recherches, dans les années à venir. La démarche du Centre Pierre Léon est complémentaire de la nôtre. Elle mérite d'être encouragée.

+ L'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Lyon II contribue à la connaissance de l'esthétique industrielle, de l'architecture des XIX et XXème siècle et de l'urbanisme des villes de la région (maîtrises, DEA et thèses). Certaines publications concernent directement le patrimoine architectural et la mémoire des villes (5). La section CNRS de l'université développe des activités en liées à des demandes de la région. Anne-Sophie Clémenson, chercheur au CNRS, joue un rôle de conseil pour le projet du nouveau plan d'occupation des sols de Villeurbanne. Elle est déjà intervenue à propos des Gratte-ciel.

Ces recherches universitaires sur l'architecture et l'urbanisme éclairent indirectement l'histoire économique régionale. Elles contribuent à leur façon, à l'édification d'une mémoire industrielle.

3. ROBERT, François. Sous la direction de Jacques Magaud.

4. les archives historiques de Brac de la Perrière, Gendron, Verdol et Paris-Rhône ont pu être sauvées de leur destruction.

5. CLEMENSON, Anne-Sophie. Lyon se défait de sa mémoire monumentale. Résonance, juillet 1989. n 42.



+ Quelques enseignants de l'Ecole d'Architecture de Lyon et de l'Ecole Nationale des Travaux Publics orientent leurs recherches sur le patrimoine industriel. Ils animent de petites cellules particulièrement actives et appréciées des étudiants qui pratiquent beaucoup le travail sur archives (plans et cartes). Les enseignants sont tout à fait prêts à recevoir des suggestions quant aux sujets des études à mener avec leurs élèves. En cela, il faut les considérer comme des partenaires privilégiés des Archives municipales.

En 1985, s'est tenu dans les locaux de l'ENTP à Vaulx-en-Velin un important colloque international organisé par le Conseil de l'Europe : *Quelles politiques pour le patrimoine industriel?*

#### \* archives et bibliothèques

+ Les archives départementales conservent dans la série M (administration générale), des documents sur le commerce et l'industrie à Villeurbanne. Il s'agit des actes des sociétés (jusqu'en 1955) déposés par le Tribunal de commerce et des registres de radiations d'inscription. Faillites, liquidations judiciaires des entreprises sont recensées entre 1889 et 1938-39.

Les archives départementales recueillent les archives d'entreprises sauvegardées par le Centre Pierre Léon. Une annexe offrant de plus larges espaces de stockage est prévue dans un local situé à Saint-Symphorien-sur-Coise.

+ Les Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon déposent aux Archives départementales, tous les quarante ans, les articles des procès-verbaux (comptes-rendus de séances de réunions de la Chambre). Le Centre de documentation constitue des dossiers sur les entreprises de Lyon et de Villeurbanne à partir de revues de presse (Delle-Alshtom, Gendron, Martin...).

+ La salle de documentation régionale de la Bibliothèque de la Part-Dieu conserve plus de 550 images de Villeurbanne entre 1880 et 1940. 291 photographies prises autour des années 20-30 sont issues du fonds Sylvestre. En plus d'une carte topographique de 1855 repérée dans le fonds Coste, 209 cartes postales et de nombreuses affiches ont été inventoriées. Le vidéodisque *Videralp 1*, fruit d'une collaboration entre bibliothèques, archives, musées et l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, rassemble une quantité importante d'images de la région Rhône-Alpes.

Avec les archives de l'entreprise Delle-Alshtom, 600 photographies de l'usine villeurbannaise ont été déposées.

\* musées, écomusées et fondations

+ La Fondation de l'automobile Marius Berliet s'est fixée comme objectifs de sauvegarder et de valoriser le patrimoine automobile de la région lyonnaise. La reconnaissance de l'industrie du camion passe par la restauration de matériels anciens, l'accroissement et le traitement du fonds archivistique et documentaire et la mise en oeuvre d'expositions et de colloques.

+ Le Musée Dauphinois, site d'expositions temporaires de grande qualité sait profiter de la diversité du pays!. Lieu de memoire régionale, il participe à la réflexion collective sur le développement. Par la recherche, l'invention de moyens muséographiques nouveaux, l'enrichissement du patrimoine, l'échange et la communication, l'équipe du musée fait preuve d'une rare vitalité. *Cent ans d'hydroélectricité en Dufhiné* était le thème de leur dernière exposition.

+ Le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne a été construit en 1861 sous l'impulsion des industriels de la ville. Conservatoire des échantillons de rubans et de tissus, le musée était à l'origine, conçu comme une vitrine de la production. Fidèle à la ligne choisie au départ, il se veut toujours représentatif de l'industrie stéphanoise. Les collections d'échantillons en partie exposées, en partie ouvertes à la consultation, les métiers à tisser et leurs maquettes, les cycles et les armes s'enrichissent de créations contemporaines. Les objets dessinés par des élèves ou des enseignants de l'école des Beaux-Arts, de l'école d'architecture et de l'Institut du design pour les industriels de la région, sont achetés systématiquement. Le musée travaille en collaboration étroite avec l'Université (section d'histoire industrielle, de géographie urbaine, laboratoire de sociologie/économie rattaché au CNRS) et les archives départementales (archives d'entreprises). Un fonds photographique (usines, ateliers, machines...) se complète d'un fonds sonore (témoignages d'ouvriers); ils constituent une documentation nécessaire à toute étude approfondie. Inventaires et repérages de machines et d'usines permettent l'élaboration de typologies.

Les projets d'action éducative mis en place avec les écoles et les collèges de la ville, les démonstrations sur les machines à tisser effectuées par des artisans à la retraite font du musée un lieu particulièrement vivant.

La Direction des Musées de France finance quelques expositions, des dossiers de recherches et des circuits de tourisme industriel. Il faut dix personnes et l'équipe des gardiens pour remplir toutes les missions que se donne le musée.

Un musée de la mine et de la société industrielle verra le jour à la fin de l'année, autour du Puits Couriot. A Saint-Etienne, le visiteur "deviendra" mineur!.

+ L'Institut Louis Lumière collecte tous les documents audiovisuels, films muets et films parlants tournés dans la région. Le but est de constituer une mémoire cinématographique exploitable dans le cadre d'animations et de recherches. La société l'Avenir a déjà déposé la plupart des films qu'elle a réalisés sur d'importants chantiers. La collection débute avec le premier film de l'histoire du cinéma, *La sortie des usines Lumière*, objet précieux du patrimoine industriel.

Sur la trentaine de musées scientifiques et techniques de la région Rhône-Alpes nous pouvons encore citer quelques initiatives prises localement pour valoriser le monde de l'industrie : le Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon, l'Ecomusée Nord-Dauphiné, l'Ecomusée du Roannais, le Centre de culture scientifique et technique de Grenoble, le Musée du peigne et des matières plastiques à Oyonnax.

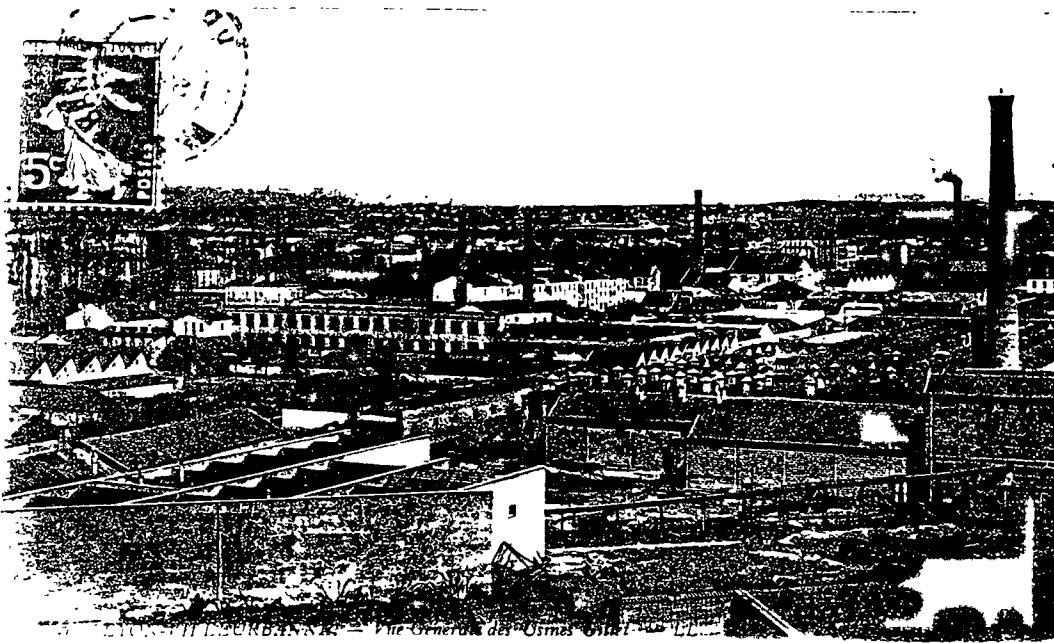
Lorsque ce ne sont pas exclusivement des lieux de mémoire (extinction d'une activité comme à Chazelles-sur-Lyon), ces musées sont mus par la volonté d'être des relais essentiels entre le passé et le futur.

## I.2 fonds et activités locales

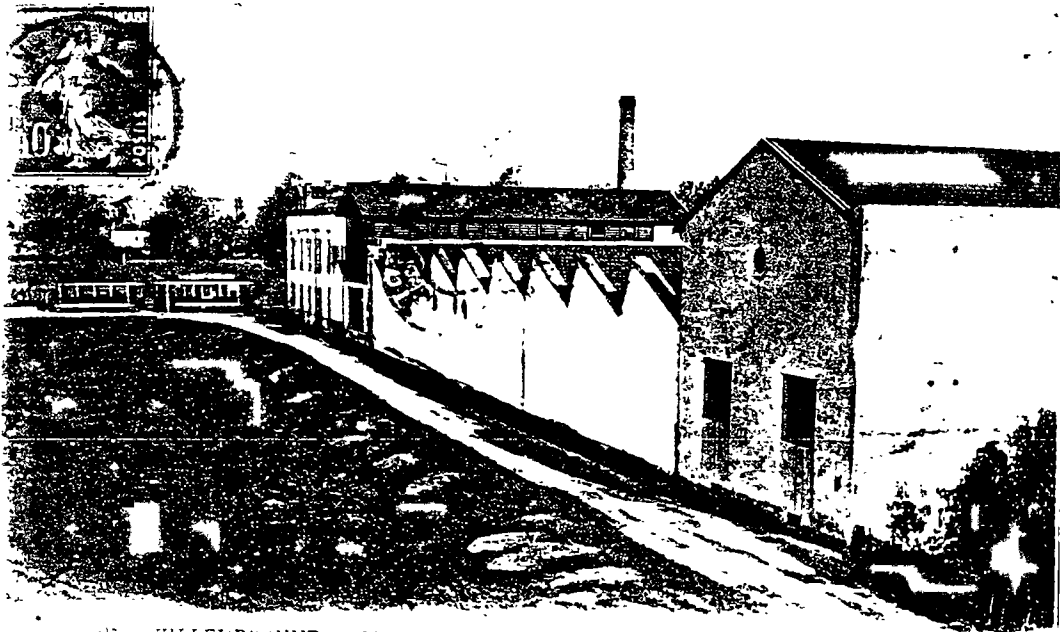
### \* l'URDLA

En 1978, un groupe d'artistes et des amateurs d'art de la région lyonnaise ont fondé une association loi de 1901, l'Union Régionale de Développement de la Lithographie d'Art. L'atelier d'estampes se consacre à l'édition, la production et la diffusion d'oeuvres originales (lithographies, bois gravés, linogravures). De renommée internationale, c'est un des plus importants lieux de création et de recherche en Europe. L'atelier est très apprécié des artistes pour la qualité et l'originalité du travail qui y est exécuté.

La démarche de l'URDLA nous intéresse tout particulièrement. Mettre au service de l'art graphique contemporain des presses lithoplates fabriquées au début du siècle, est à notre sens une façon intelligente d'utiliser le patrimoine industriel de la France. Lorsque des machines menacées de disparition sont réparées puis mises en valeur dans un cadre symbolique - une usine de filature villeurbannaise - la démarche est patrimoniale. Lorsque ces mêmes machines sont considérées comme des supports essentiels de la recherche, la démarche est créatrice. La conjonction des deux, c'est la réussite d'un Centre, encouragé par l'Etat, la Région et la ville de Villeurbanne.

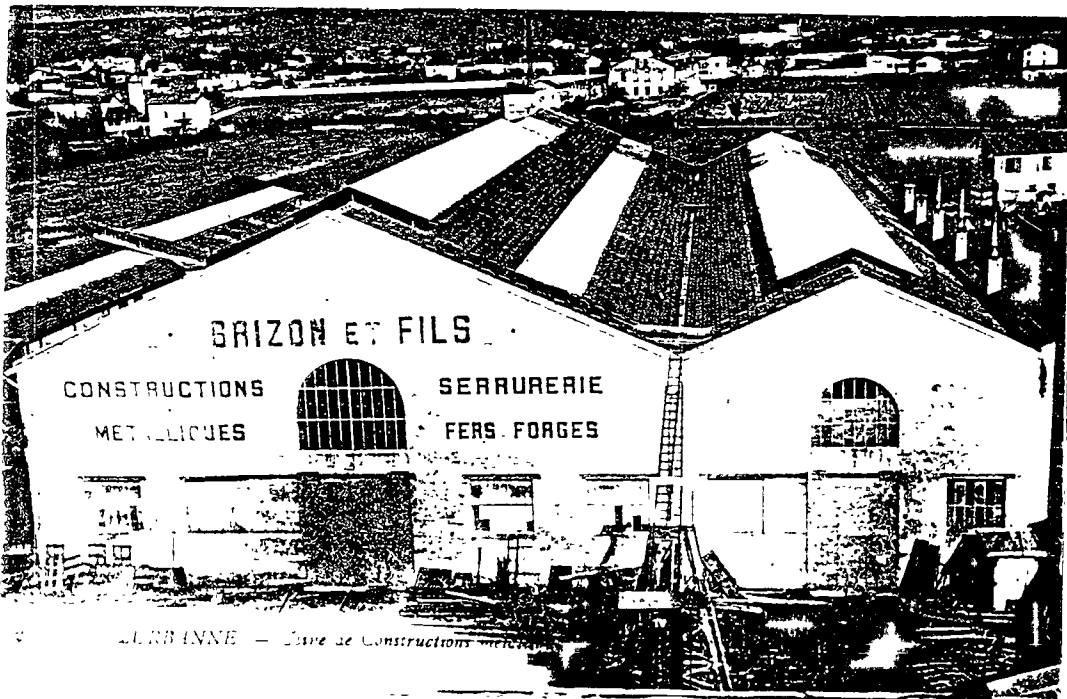


34 VILLEURBANNE. — Vue Générale des Usines Gilet — LL.



35 VILLEURBANNE. — Manufacture de Courroies — LL.

*Villeurbanne  
industrielle*



36 VILLEURBANNE. — Usine de Constructions métalliques — LL.

### \* L'OVPAR (6)

Association municipale, l'OVPAR est installée dans la Maison René Cassin. Elle a pour missions l'accueil des personnes âgées, l'animation de réunions, la réalisation d'expositions et la prise en charge de soins à domicile. Depuis 1984, le groupe *Mémoire vivante* réunit les personnes âgées autour de documents anciens concernant Villeurbanne. La démarche est ici plus thérapeutique qu'historique, néanmoins, elle favorise l'émergence du souvenir grâce à la discussion. Les cartes postales des années trente, les magazines d'époque, les articles de journaux d'avant-guerre sont prétextes à des conversations plus ou moins inspirées. Régulièrement, la commission *Mémoire vivante* tâche de faire la synthèse écrite des récits enregistrés sur cassettes, sous la forme de fascicules thématiques (*la Rize, les fêtes, les marchés, les transports*). Sous le titre *Quand les villeurbannais racontent leur ville*, la mémoire collective nous offre l'anecdote. Ces fascicules contiennent de véritables mines d'informations pour qui souhaite appréhender l'atmosphère du passé villeurbannais. Mais faute de temps et de personnel, les projets de *Mémoire vivante* restent modestes; les séances sont irrégulières. Cependant, la volonté et le plaisir de parler de Villeurbanne au passé et au présent montre l'attachement des habitants à leur ville.

Véritables piliers de la mémoire, les anciennes ouvrières, les commerçants à la retraite, par leurs témoignages, contribuent à la connaissance de l'histoire industrielle, économique et sociale de Villeurbanne.

L'OVPAR est un lieu chaleureux d'échanges et de rencontres avec lequel il faut compter dans le cadre de notre projet.

### \* La Société d'histoire de Villeurbanne

La Société d'histoire de Villeurbanne, de statut associatif, a été fondée en 1976. Son siège social est au Centre Culturel de Villeurbanne (juste au dessus des Archives municipales). Sa création répondait à la nécessité de réunir des photographies du Villeurbanne ancien et actuel, pour des expositions et de collecter des documents utiles à des recherches ponctuelles (services municipaux, étudiants, curieux...). Deux bulletins ont été rédigés en 1987 et en 1988. Ce sont les premiers clins d'oeil sur les petits faits et les grands hommes de Villeurbanne.

Aujourd'hui, la société poursuit la confection de dossiers à thème grâce au travail de Madame Janine Cloud. Une revue de presse lancée depuis 1978 est classée par grandes rubriques : politique, activités culturelles, sport, enseignement, associations, Villeurbanne en fête, jumelages, quartiers, Courly, urbanisme... Des cahiers de souvenirs ont été déposés (Roger Stouvenereau) ainsi qu'un recueil de documents

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
UNION - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# BULLETIN MUNICIPAL

## OFFICIEL

### de VILLEURBANNE

Paraissant tous les Mois

ABONNEMENT  
Un an : 7 fr 50  
Par mois : 7 fr 00

Pour tous renseignements et communications s'adresser au Rédacteur du Bulletin Municipal Office de la Mairie (Secretariat) Téléphone VILLEURBANNE 84-85  
Les demandes d'abonnement peuvent être adressées au Compte cheque postal n° 238-29

ABONNEMENT  
Un an : 7 fr 50  
Par mois : 7 fr 00

## LA FIN DE LA GRÈVE DU TEXTILE



A l'issue du succès de leurs revendications, les ouvriers et ouvrières du textile manifestent en masse place Albert-Thomas, sous les bannières de la C. G. T. et du Front Populaire, leur reconnaissance à la Municipalité Ouvrière.

- AOUT 1936 -

sur le Front Populaire. Les photographies des usines villeurbannaises, de la construction des Gratte-ciel sont souvent consultées. Un dossier sur l'industrie comporte de nombreuses diapositives prises avant la destruction des usines.

La Société d'histoire est assez souvent sollicitée. Si elle entretient de bonnes relations avec l'OVPAR, ses rapports avec les archives municipales sont très peu développés.

#### \* la Maison du Livre de l'Image et du Son

Le fonds ancien de la Bibliothèque municipale peut se diviser en deux ensembles. La partie "culture générale" se compose de dictionnaires et d'encyclopédies de base (éditions du XIXème siècle), de nombreuses revues et des collections de livres populaires de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle, de grands classiques dans leurs premières éditions... Environ 31000 volumes furent acquis et répertoriés par Louis Maynard, premier archiviste-bibliothécaire de Villeurbanne. En 1933, cet homme cultivé, curieux et très méticuleux fut appelé par le Maire socialiste Lazare Goujon, au moment de la construction du Nouveau Centre. C'est vraisemblablement le contexte social dans lequel il se trouvait à cette époque qui conduisit Louis Maynard à constituer un fonds original, marqué politiquement. En plus de dossiers thématiques réalisés à partir d'articles issus des presses locales et nationales, véritables miroirs des années trente, on trouve aujourd'hui dispersés sur les rayons du 4ème étage de la MLIS, la bibliothèque d'une mairie SFIO!

*L'Histoire Socialiste* de Jean Jaurès figure en quatre exemplaires aux côtés des *Discours de Gambetta*, des oeuvres de Michelet et de la *Révolution Française* de Louis Blanc. Le fonds d'ouvrages franc-maçons ne fut qu'en partie récupéré par la Loge de Lyon. On peut aussi découvrir de nombreux livres publiés aux *Editions Sociales*, aux *Editions Ouvrières*, chez *Calman Levy* et la collection *Oeuvres Libres*. *L'Encyclopédie anarchiste* est rangée non loin de *L'Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale Ouvrière* de Compère-Morel (1913). Un *Précis du Socialisme* daté de 1892, *La Législation industrielle : les lois ouvrières* de Paul Pic (1909), *Les associations professionnelles ouvrières* en 4 volumes (Justin Godart; 1904) sont complétées par un fonds important de littérature populaire.

La bibliothèque ancienne de Louis Maynard doit être informatisée dans les deux années à venir. Cette mesure en facilitera l'accès au public et permettra de déterminer une politique d'acquisition pour cette section originale de la MLIS.

Si l'on rappelle le succès connu par la rubrique dominicale du Progrès de Lyon, Villeurbanne Autrefois et le nombre important de collectionneurs de factures d'entreprises et de cartes postales de Villeurbanne, il n'est plus possible de nier l'existence d'un public pour les choses du passé local! On ne peut constater qu'une dispersion des activités, qui sont parfois même redondantes pour ne pas dire concurrentes.

Sur l'ensemble de la région, les initiatives sont suffisamment nombreuses pour que l'on parle de potentialités, mais insuffisamment organisées pour que l'on pense à un réseau.

Et si les Archives de Villeurbanne devenait ce lien entre les aspirations régionales, en recherchant la complémentarité et en utilisant les ressources existantes...



## II. BILAN DU SERVICE ARCHIVES/DOCUMENTATION

"Je n'hésite pas à le dire : le premier des archivistes d'une ville c'est toujours le Maire". (...) Le patrimoine de la Nation est un. Si une ville grande ou petite, perdait ses archives, ce n'est pas seulement elle, c'est la France entière qui perdrait une partie de son âme et de sa mémoire" (Jean Favier)(7).

Les Archives municipales de Villeurbanne, installées au sous-sol du Centre culturel depuis 1988, font partie d'un ensemble constitué par les pré-archives et le Centre de documentation, situés à l'Hôtel de Ville. Mademoiselle Dominique Grard en est la responsable. Il est important de rappeler que le service Archives/documentation dépend budgétairement de la Maison du Livre de l'Image et du Son. Cette situation est héritée des années trente, lorsque Louis Maynard remplissait simultanément les fonctions d'archiviste et de bibliothécaire. Elle est commune à de nombreuses villes de cette taille et peut expliquer les curiosités et les richesses des fonds.

### II.1. les archives

#### \* le site

Dans un local repeint à neuf, peu éclairé par la lumière naturelle, les Archives de Villeurbanne disposent d'un espace de 279,60 m<sup>2</sup> dont 25 m<sup>2</sup> de bureaux, 29 m<sup>2</sup> de salle de lecture et 224 m<sup>2</sup> de magasins.

#### \* le fonds

Sur 2000 mètres linéaires de rayonnages, environ 1150 sont déjà occupés. Le plus ancien registre date de 1693. Quand aux registres d'Etat civil, aucun ne manque entre 1631 et 1789. Mais la richesse du fonds provient essentiellement de la correspondance municipale conservée depuis 1826, des archives du bureau d'hygiène (enquêtes sanitaires réalisées entre 1912 et 1983), des affiches de propagande des années 1935 à 1939 (Parti socialiste, Parti communiste, Parti populaire français, guerre d'Espagne) et de trois copies originales de films des années trente sur Villeurbanne et la construction des Gratte-ciel (offertes par la société l'Avenir). On peut aussi rappeler la présence des dossiers de gestion des salles de cinéma de la ville à cette époque, d'une trentaine de cartes et de plans (le plus ancien date de 1755) de nombreux journaux municipaux et les journaux nationaux jusqu'en 1944. Les archives du bureau de chômage sont conservées de 1931 à 1975 (fichiers de pointage).

7. discours inaugural fait à l'occasion du premier congrès des archivistes communaux. Grenoble, 1983.

En 1989, les versements réguliers des services administratifs ont fait l'objet de bordereaux détaillés et ont intégré en partie les Archives (13,5 ml d'archives éliminables à long terme; 26,5 ml de documents éliminables au bout de 10 ans, demeurant aux pré-archives). Des photographies réalisées pendant le premier mandat de Monsieur Charles Hernu (1977-1983) ont été déposées par le service communication de la Mairie.

Malgré sa démolition en Mai dernier, l'usine Gendron restera gravée vivante dans la mémoire collective. Les archives de l'entreprise (1930-1980) entrées par voie extraordinaire aux Archives de Villeurbanne en 1989, ont été classées et inventoriées par un étudiant en histoire industrielle.

#### \* restauration/conservation

En 1989, des registres d'Etat civil (6 vol de 1793 à 1812), des registres de recensement de la population (7 volumes) et des matrices de contributions mobilières (3 volumes) ont été restaurés par la Société Ardouin. Un meuble à plan permettra bientôt de conserver et de mettre à disposition du public, cartes, plans et affiches de Villeurbanne.

#### \* le personnel : 2 postes

Un poste est consacré aux tris simples, au classement, à la surveillance de la salle de lecture et aux recherches de documents d'archives sur demande des services. Dominique Grard partage son temps de travail entre les Archives et le Centre de documentation. Aux Archives, elle assure le choix des tris et des éliminations à pratiquer, la rédaction des inventaires et des séries.

#### \* les produits

Pour accéder à la mémoire de la cité, des outils de recherche ont été fabriqués. Entre 1930 et 1989 aucun inventaire des archives n'avait été réalisé, à l'exception de descriptions très détaillées des pièces anciennes. Le récolement, entamé depuis 1988 concerne des documents triés et reclassés dans leur série respective : les séries J (dispensaire, centre médico-social, bureau d'hygiène, police des lieux publics), F (commerce, agriculture, marchés forains, ambulances...) et O (voiries, eaux, assainissement, éclairage). La fabrication d'inventaires est une tâche de longue haleine. Elle procure, cependant, un outil de base aux Archives puisque, seul l'inventaire permet de communiquer facilement les documents. Le récolement des archives devrait s'achever à la fin de l'année 1990. Le classement en continu (série W) est adopté depuis 1978, au profit du classement traditionnel par séries (1820 à 1977) et cela, pour mieux gérer les problèmes de place sur les rayons.

LECTEURS ET COMMUNICATIONS  
A. VILLES DE PLUS DE 80 000 HABITANTS

Nom de la commune	Nombre de lecteurs total		Généalogistes	COMMUNICATIONS D'ARTICLES D'ARCHIVES			Recherches par correspondance
	1988	(1987) 1989		Services administratifs	Salle de lecture	Total	
NICE (06)	488	(471)		1 646	1 875	5 844	716
AIX-EN-PROVENCE (13)	743	(2 300)	594	204	2 917	3 374	191
MARSEILLE (13)	3 943	(3 733)		265	13 938	18 153	
CAEN (14)	380	(350)	n.p.	n.p.	n.p.	n.p.	95
DIJON (21)	2 657	(2 916)	129	409	5 049	7 619	1 064
BESANCON (25)	177	(200)	133	25	4 151	4 176	280
BREST (29)	416	(442)	240	240	10 865	11 105	467
TOULOUSE (31)	429	(223)	36	99	10 477	10 941	821
BORDEAUX (33)	2 002	(1 456)	602	458	18 220	38 898	1 200
RENNES (35)	442	(438)	179	198	2 294	2 492	355
TOURS (37)	479	(435)		766	4 228	4 994	
* GRENOBLE (38)	354	(308) 480	108 130	1 251 1396 en 1989	3 667 4083 en 1983	4 994	271
SAINT-ETIENNE (42)	686	(340)	246	883	10 002 en 1983	13 414	
NANTES (44)	761	(679)	243	249	7 288	10 027	219
ORLEANS (45)	222	(264)	114	1 377	2 856	5 641	317
ANGERS (49)	257	(183)	126	351	3 268	4 081	2 205
REIMS (51)	221	(197)	122	358	2 039	2 541	1 233
NANCY (54)	619	(510)	213	387	16 965	17 364	469
METZ (57)	449	(504)	149			4 817	571
LILLE (59)	701	(689)	385	980	6 367	7 347	1 172
TOURCOING (59)	307	(268)				13 117	
PAU (64)	93	(84)	72	0	953	953	129
STRASBOURG (67)	816	(664)	298	426	7 000	7 426	600
LYON (69)	644		15	214	7 429	13 530	2 430
* VILLEURBANNE (69)	22	36	40	62 168 en 1989	22 36 en 1983	138	4 50 en 1983
MULHOUSE (68)	351	(567)	135	809	770	1 579	
LE MANS (72)	26	(27)	3	680	225	910	5
VERSAILLES (78)	900	(858)	450	125	10 000	10 125	900
AMIENS (80)				12	1 739	1 751	9
TOULON (83)						9 200	
AVIGNON (84)	202	(143)	63	619	5 157	6 432	95
POITIERS (86)	107	(102)		130	n.p.	770	-
LIMOGES (87)	521		11	n.p.	n.p.	306 (1)	387

(1) Autres communications.

Nom de la commune	Nombre de lecteurs total		Généalogistes	COMMUNICATIONS D'ARTICLES D'ARCHIVES			Recherches par correspondance
	1988	(1987)		Services administratifs	Salle de lecture	Total	
BOULOGNE-BILLANCOURT (92)	31	(51)	12	112	93	205	173
NANTERRA (92)	175		69	1 869	1 447	3 316	-
MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)	59	(68)	38	n.p.	n.p.	n.p.	200
SAINT-DENIS (93)	203	(155)	56	930	1 215	2 145	350
SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)	103	(70)	20	867	720	1 608	145
VITRY-SUR-SEINE (94)	259	(209)		546	120	676	30
ARGENTEUIL (95)	54		11	65	346	411	143
FORT-DE-FRANCB (972)	40 par jour		5	n.p.	n.p.	n.p.	12
SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION (974)	n.p.		n.p.	225		225	
NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	20		0	635	38	673	
<b>TOTAL</b>	<b>21 319</b>		<b>4 917</b>	<b>18 410</b>	<b>163 740</b>	<b>253 318</b>	<b>17 258</b>
<b>MOYENNE</b>	<b>547</b>		<b>149</b>	<b>511</b>	<b>4 816</b>	<b>6 333</b>	<b>523</b>

La réalisation d'inventaires se complètera en 1990 d'actions diverses comme la constitution d'un fichier patrimoine et d'un fichier de noms de rues. Le premier doit recenser tous les bâtiments communaux à partir des fichiers des casiers sanitaires et des permis de construire; Le second prévoit la mise en fiches des voies dont l'histoire sera retracée grâce aux mentions retrouvées dans les registres de délibérations. Ces initiatives répondent à une demande croissante en provenance des scolaires et des curieux de la ville. Des cahiers de photocopies de délibérations sur un thème donné ont été rédigés pour faciliter le travail de recherche. Onze d'entre eux concernent les groupes scolaires villeurbannais dont l'histoire peut dès lors, être retracée entre 1850 et 1930.

En 1988, pour la première fois, un rapport d'activités des Archives municipales a été envoyé à la Direction des Archives de France permettant une reconnaissance officielle du service.

\* les services : 138 communications de documents au public

Les services administratifs ont sollicité 168 fois les Archives municipales. Les demandes émanaient en grande partie des services techniques (permis de construire et plans). 54 demandes de photocopies de textes parus au Journal Officiel, 36 consultations sur place (universitaires, curieux..), 50 recherches d'actes d'état civil en réponse aux courriers des généalogistes ont été recensés en 1989.

Le tableau comparatif ci-contre fait état du nombre de lecteurs et de communications dans les services d'archives de plus de 80 000 habitants.

\* les problèmes

L'absence de signalisation et les difficultés d'accès à un local sombre, exigü et peu accueillant n'encouragent pas le public à découvrir les archives ni à y séjourner. La localisation en sous-sol favorise l'accumulation de poussière et la présence des rats. L'étroitesse des plages d'ouvertures (du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30) n'améliore pas la situation. Faute de salles d'exposition et d'animation, les possibilités d'accueil et d'actions culturelles sont réduites au strict minimum.

Le manque de personnel se fait douloureusement sentir lorsqu'il s'agit d'exploiter (inventaires, fichiers..) et d'enrichir (collectes) le fonds villeurbannais. Ici, il n'est pas question de diversifier les supports, de "compléter" la mémoire par la recherche de pièces originales.

Un ou deux meubles à plans ne suffisent pas à protéger des documents plats restaurés sans prise de conscience des conditions de conservation actuelles. Aucun d'entre eux n'est supporté par des cartons sans acide, ni même à l'abri de la poussière (pas de film polyester ni papier bible sans acide, pour les recouvrir). Les registres de délibérations municipales des années 1790 à 1981, très souvent manipulés, sont dans un état critique. Les robustes cartons Cauchard n'ont jamais fait l'objet de commandes spéciales. Par ailleurs, les conditions d'éclairage, de température et d'humidité dans les réserves ne sont pas vérifiées. Les instruments de mesure font défaut de même qu'une installation de détection automatique d'incendie.

Au manque d'effectif s'ajoute un manque de qualifications du personnel. Les difficultés de communication entre les employés, aiguës par des conditions de travail insatisfaisantes se traduisent par une atmosphère négative qui est ressentie par le public extérieur.

Dans ce contexte, le service et son personnel ne peuvent pas s'épanouir. Leur dépendance budgétaire de la Maison du Livre, de l'Image et du Son qui sous-entend l'absence de relation de confiance, ne fait qu'aggraver la situation.

## II.2. le centre de documentation

### \* le site

Situé au premier étage de l'Hôtel de Ville, le Centre de documentation n'est séparé des services administratifs que par des étagères. Une photocopieuse marque l'entrée de cet espace de 20 m<sup>2</sup>, envahi par trois bureaux. Le service documentation existe depuis 1982.

### \* le fonds

Le Centre de documentation doit conserver et mettre à disposition des services qui en font la demande, les périodiques d'information générale intéressant les collectivités territoriales (une vingtaine dont la Gazette des communes, le Journal des Maires, le Moniteur...); le Journal Officiel et la presse locale. Il centralise tous les abonnements de la Mairie. Quelques ouvrages de référence et les jurisprudences concernant le droit administratif, les collectivités locales, le droit privé, le droit du travail, le recueil des décisions du Conseil d'Etat peuvent faire l'objet de prêts.

\* le personnel : moins d'un quart de poste

Après la mutation en Janvier 1990 d'un agent administratif alors chargé des travaux de photocopie, du classement de la presse locale, de la diffusion de la revue de presse culturelle et de la rédaction des fiches préparatives au "Flashdoc Textes officiels", l'abandon du fichier thématique a été décidé. La remplaçante de cette personne est en congé maladie depuis sa mutation, congé prolongé jusqu'à l'année prochaine. Les absences répétées du rédacteur dont la tâche consistait à préparer les "Flashdoc documentaires", et rechercher puis photocopier tout texte officiel paru au J.O. postérieur à 1982, ont freiné les activités du service. Cet agent n'exerce plus au Centre de documentation depuis le 1er Juillet 1990. Il n'y a plus de dactylo pour taper les courriers et les inventaires en provenance des Archives, les bulletins et les fiches thématiques. Dominique Grard, partagée entre les Archives et le Centre de documentation n'a plus le temps de mener des recherches de jurisprudence à la demande, ni de constituer des dossiers documentaires ou d'interroger les bases de données juridiques.

\* les produits

Conséquence directe du manque de personnel, le dépouillement de la presse locale classée par thème n'est plus assuré; les bulletins documentaires prévus autrefois mensuellement ne sont plus diffusés. "Flashdoc documentaire" était une liste de références issues des périodiques reçus; "Flashdoc Textes Officiels", un choix d'articles tirés des recueils de textes officiels : J.O., répertoire du Ministère de l'Intérieur...

\* les services : 124 demandes en 1988

Un quart des questions posées en 1988 par des services municipaux ont fait l'objet de recherches automatisées sur les bases de données juridiques de Juridial sur Minitel (service contentieux). Le service communication de la Mairie (Ovide) était très intéressé par les revues de presse locale. Il doit aujourd'hui assumer cette tâche. Les recherches thématiques sur des sujets précis, les demandes de textes officiels, proviennent principalement du Cabinet du Maire, du service contentieux et des services techniques. En 1990, l'absence d'une documentaliste à temps plein, a fait chuter le nombre des demandes d'informations.

\* les problèmes

Dans un espace aussi restreint, comment s'étonner de la rareté des consultations sur place? La capacité de rangement sur les étagères est réduite et ne permet pas d'enrichir les collections d'ouvrages et de périodiques. Qui pourrait d'ailleurs s'occuper de la gestion des prêts, s'ils venaient à se multiplier?

La responsable, documentaliste de formation était ici, particulièrement mal entourée. Les problèmes de personnalités et les conflits entre les agents ont eu des retombées néfastes sur les activités du Centre de documentation qui dorénavant ne fonctionne plus. Seuls le rangement des périodiques et la tenue des abonnements sont assurés. Dominique Grand remplit ces tâches à raison d' 1 heure par jour.

Faute de qualifications et d'effectifs suffisants, les produits se réduisent au minimum. Le service manque de crédibilité. Il en résulte une perte d'argent et d'énergie qui risquent de ne plus justifier l'existence du Centre de documentation.

Le traitement des pré-archives revient aussi au responsable du service.

### II.3. les pré-archives

Au rez-de-chaussée de la Mairie, un local spécial abrite les archives intermédiaires. Les dossiers du personnel (depuis 1907), les courriers du Secrétariat Général sont souvent consultés aux pré-archives par les services qui les ont produit. Une partie de ces archives sera éliminée au bout d'un certain temps; une autre sera déposée au dépôt d'archives municipales et fera l'objet d'un tri et d'un reclassement.

En plus de ses missions courantes, chaque employé du Centre de documentation pouvait faire des recherches aux pré-archives à la demande des services municipaux. Recueillir les versements, les classer en boîtes d'archives par grandes séries, encourager les services à remplir des bordereaux de versements sont autant de tâches supplémentaires qui visaient à faciliter l'accès aux sources d'information et à préparer l'arrivée des documents aux Archives.

Quoique ce service ait toujours fonctionné sans problème majeur, il représente toutefois une activité annexe des Archives et non du Centre de documentation. L'archiviste doit prendre le temps de former le personnel des services municipaux au tri et au classement de leurs propres archives pour que cette phase du travail ne soit pas reprise à l'entrée dans le service des Archives.

En dépit de conditions de travail difficiles, le besoin grandissant d'informations de la part des élus et des personnels municipaux s'est manifesté en 1989 par l'augmentation légère mais réelle des demandes de documents. L'état d'exploitation du centre de documentation est aujourd'hui trop déplorable pour enregistrer ne serait-ce

qu'une petite croissance du nombre des communications. La responsable du service consacre presque tout son temps aux tris et aux classements des archives municipales.

Nous souhaitons profiter de cette situation pour développer des idées qui ne soient pas uniquement des palliatifs. Aussi nous ne retiendrons des solutions proposées à la Municipalité au cours des deux dernières années que l'usage de la télécopie, l'abonnement à la base COMODOC, le microfilmage des registres de délibérations et l'informatisation des documents d'archives.

L'expérience grenobloise que nous résumons ci-dessous est riche d'enseignements. Elle influence quelques lignes de notre avant-projet.

#### II.4. l'exemple grenoblois

+ Le service des archives de Grenoble, rattaché au Secrétaire général adjoint chargé des affaires culturelles, existe depuis 1976. Situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, il occupe un espace de 870 m<sup>2</sup> (130 m<sup>2</sup> de bureaux; 50 m<sup>2</sup> de salle de lecture; 10 m<sup>2</sup> de local informatique; 680 m<sup>2</sup> magasins). Le déménagement des Archives dans un local plus vaste est en projet.

Les plus anciens documents datent du XII<sup>ème</sup> siècle. Le fonds est bien conservé; il est classé et inventorié depuis les années vingt. Aujourd'hui, 3475 mètres linéaires de rayonnages (sur 3775 ml) sont occupés. En plus des archives courantes, le service collecte des cassettes vidéo et des bandes magnétiques (enregistrements sonores des séances du conseil municipal : 1983-1989). Une bibliothèque d'ouvrages d'histoire locale est mise à jour tout au long de l'année.

La reliure administrative et la restauration des registres sont régulièrement pratiqués. des instruments de mesure de la température et de l'humidité relative sont installés dans les magasins.

Les Archives classées lère catégorie depuis 1976 sont dirigées par un conservateur chartiste. Dix personnes y travaillent; trois d'entre elles à temps partiel. Deux attachés (cat.A), deux sous-archivistes (cat.B), un rédacteur (cat.B), un commis (cat.C), un agent technique et deux aides (cat.C), un agent de bureau (cat.C) constituent le personnel du service. Presque tous ont suivi des stages de formation en traitement de texte et en interrogation de bases de données.

L'originalité des Archives de Grenoble tient à son action pilote, en faveur de l'informatisation. Sept personnes sont chargées de l'inventaire, de l'analyse et de l'indexation des versements. Le matériel informatique (IBM visiotexte) cumule les fonctions de traitement de texte et de gestion de fichiers pour permettre l'impression d'un inventaire. ARCANO a produit, au bout de trois ans de travail, l'inventaire des



versements pour la période 1940-1983. En 1990, ARCANÉ 1 mettra à disposition du public l'inventaire des archives versées entre 1983 et 1989. Des fichiers informatisés de la bibliothèque, des autorisations de voiries, des dossiers individuels du personnel ont déjà été réalisés. Pour mener toutes ses missions d'informatisation, les Archives seront dotées en 1991 de quatre terminaux.

Les Archives municipales ont communiqué en 1989, 5597 documents. 1396 demandes émanaient des services administratifs; 2264 provenaient d'universitaires et 1819 de généalogistes. On a recensé 480 lecteurs (354 en 1988).

En plus des expositions qu'elles organisent avec le CRDP ou la Bibliothèque d'études, les Archives accueillent des stagiaires, des scolaires (PAE) et facilitent le travail des chercheurs (une vingtaine de diplômés d'études supérieures). Le conservateur intervient lors des congrès nationaux, donne des cours d'archivistique et enseigne au titre de la formation continue (stages CNFPT). Elle entretient des relations privilégiées avec les archives départementales et les institutions culturelles et scientifiques locales.

Les Archives de Grenoble remplissent les fonctions administratives (collecte et traitement des fonds municipaux), scientifiques (conception d'instruments de recherche, exploitation du fonds, conservation des archives historiques) techniques (recherche documentaire...) et culturelles (service éducatif, expositions, stages) reconnues par la Direction des Archives de France.

Suite aux lois de décentralisation et à l'élargissement des pouvoirs d'intervention des municipalités sur le plan culturel, la volonté de mise en valeur de l'histoire locale a entraîné la multiplication des services d'archives municipales, dans toute la France. Le mouvement est donc d'envergure. Il faut en tenir compte : c'est l'image de marque de la ville qui est en jeu. Grenoble l'a bien compris.

+ Le Centre de documentation créé en 1960 est une des fiertés de la Ville de Grenoble. Etalé sur 140 m<sup>2</sup>, il est situé à quelques pas des Archives dont il est cependant tout à fait distinct budgétairement. Huit personnes dont une responsable, deux sous-archivistes (IUT de documentation et DESS informatique documentaire), une attachée (licence documentation) et quatre personnes formées aux techniques documentaires (minimum deux ans d'études) remplissent les missions de traitement et de communication de l'information nécessaire à l'activité des services municipaux. Le service fonctionne bien; il est reconnu pour son utilité et la qualité de ses prestations par les élus.

Le Centre de documentation diffuse les textes et articles intéressant le travail administratif des Services; il publie un bulletin documentaire qui recense les textes, articles, livres intéressant la gestion et l'action municipale et une revue de presse mensuelle sur les questions d'économie locale. La gestion des fonds de la Mairie (commandes de livres, abonnements, reliure) est systématique. Le service prête des livres, des revues, des dossiers, pratique des recherches et constitue des dossiers thématiques à la demande. Plusieurs bases de données sont utilisées par le Centre de documentation : *Badinage* contient les Arrêtés du Maire (à partir de 1983) et les délibérations du Conseil Municipal (depuis 1959); *Biblio* est une bibliographie analytique des livres du service; *Ramage* est un suivi de l'organigramme des services municipaux (historique, missions, localisation). *Ressources* recense les thèmes et sous-thèmes des livres, dossiers et ouvrages mis à jours; *Oredos* donne accès aux titres des dossiers d'activités réalisés par les services municipaux pour OREDIC. Le Centre de documentation est le correspondant pour Grenoble d'OREDIC, réseau d'échanges et d'informations entre collectivités de plus de 100.000 habitants. Ce réseau fut créé par l'Association des Maires de France pour coordonner les activités des municipalités.

Le budget de fonctionnement du Centre s'élève à environ 800.000 francs par an.

Les quatre-vingt services municipaux disposent de plans de classement des fonds documentaires. Les personnels viennent consulter sur place. Il n'y a pas de messagerie interne.

Les Jeux Olympiques de 1968 ont donné une impulsion décisive au Centre de documentation, dont la Ville de Grenoble ne peut plus se passer aujourd'hui.

Les Centres de documentation municipaux se développent en France au même rythme que les services d'archives. L'ère de la communication et les nouvelles formes de gestion des communes placent l'information au plus haut rang. On comprend de cette façon pourquoi les grandes sociétés, pionnières en matière de marketing et de techniques d'évaluation ont été les premières à créer des services spécialisés d'archives et de documentation.

Sans vouloir imiter l'expérience grenobloise, nous pouvons cependant en tirer une leçon. Une bonne gestion des sources archivistiques et documentaires ne peut se faire qu'à l'aide d'un personnel qualifié et d'outils de recherches performants. La plus fine information recherchée est alors obtenue dans des délais défiant toute concurrence. C'est l'efficacité au service de la commune.

### III. PROPOSITIONS POUR LA REVALORISATION DES ARCHIVES MUNICIPALES

#### III.1. Le public visé

Le projet tel que nous l'imaginons s'adresse à trois publics : les généalogistes, les chercheurs et les scolaires.

##### \* les généalogistes

Ils sont déjà un certain nombre à fréquenter les Archives municipales de Villeurbanne et d'une manière générale tous les services d'archives français. Pour les personnes âgées, se plonger dans l'histoire familiale, retrouver ses racines est une nouvelle façon de bien vivre sa vieillesse. La curiosité est leur principale qualité. Aussi, les recherches s'accompagnent souvent de lectures d'ouvrages historiques. Situer l'arbre généalogique par rapport au contexte économique et social demande d'avoir accès à des documents variés dont les photographies et les cartes postales...D'où leur goût prononcé pour les expositions. Les passionnés d'histoire locale, les plus érudits ou ceux qui ont la plume facile, rédigent des souvenirs, constituent des dossiers ou collectionnent des pièces rares. Ils sont présents aux réunions des associations villeurbannaises, à l'OVPAR ou à la Société d'histoire. Ils aiment participer aux visites guidées organisées par l'Office du tourisme villeurbannais.

Leur proposer un accès facile aux documents, dans un cadre agréable et des sources d'information supplémentaires présentées sous la forme d'expositions à la réalisation desquelles ils pourraient s'associer, est une manière d'attirer un public parfois difficile mais toujours passionné.

N'oublions pas que les personnes âgées sont des relais essentiels de la mémoire collective.

##### \* les chercheurs

Ils constituent le public potentiel des Archives : un public qu'il s'agit d'intéresser. La Région Rhône-Alpes dispose d'un formidable parc d'établissements d'enseignement supérieur. Pourquoi ne pas en profiter? Les universitaires ont cependant des exigences. La qualité des outils de recherche mis à leur disposition et la connaissance parfaite des richesses du

fonds sont des facteurs qui déterminent la profondeur d'une étude dans le cadre des Archives. Ils apprécient l'existence d'une bibliothèque d'histoire locale, de fonds iconographiques bien conservés (plans, cartes, gravures, photos), de fonds sonores (témoignages oraux) et de sources audiovisuelles (films documentaires ou de fiction sur un thème précis). Le regroupement de fonds d'archives publiques et privées en un même lieu est un gain de temps non négligé au cours d'une recherche.

Les élèves et les enseignants de l' Ecole d'architecture et de l'Ecole Nationale des Travaux Publics ne demandent qu'à être sollicités pour des études sur les bâtiments industriels. L'Institut d'Art de Lyon II peut trouver son bonheur entre les fonds d'architecture, les plans d'urbanisme et les permis de construire. Complétés de témoignages d'ouvriers retraités, les archives du bureau de chômage des années 30-40 intéressent la section d'histoire industrielle de la faculté aussi bien que les cellules de sociologie et d'urbanisme de l'INSA ou de l'IUT.

Un fonds d'archives bien inventorié est un fonds riche car exploitable aisément. Les chercheurs le savent. Lorsque Villeurbanne se dotera d'un véritable service d'archives, il n'y aura pas besoin de fournir un gros effort de promotion pour attirer ce public spécialisé. De bons contacts et une volonté commune d'enrichir la connaissance humaine devraient suffire.

#### \* les scolaires

Depuis quelques années l'enseignement de l'histoire et des techniques est illustré par la présentation de sources primaires. L'utilisation de documents d'époque concrétise l'histoire aux yeux des élèves et permet de forger leur regard critique. Cette nouvelle approche est ressentie au niveau des dépôts d'archives. Plusieurs services départementaux et communaux organisent des animations destinées aux écoliers et aux collégiens. Travaux pratiques, projets d'action éducative (PAE) et petites recherches historiques sont dirigés conjointement par l'archiviste et l'enseignant.

Villeurbanne est un terrain privilégié pour ce type d'activités en raison de ses nombreux établissements d'enseignements primaire et secondaire. L'origine industrielle de la ville offre de multiples perspectives de travail pédagogique : les thèmes qui empruntent aux techniques (l'industrie textile) ou à l'histoire sociale (les mouvements ouvriers) sont exploitables dans le cadre des programmes officiels. Le Rectorat et le Centre Régionale de Documentation Pédagogique soutiennent ces nouvelles formes d'activités scolaires.

### III.2. les propositions

#### \* réorganisation des fonds et des services

Dissocier les services Archives et documentation et les rattacher respectivement au Maire adjoint chargé des Affaires culturelles et au Secrétaire Général sont les premières mesures à prendre. Elles sous-entendent une gestion autonome des deux services et une totale indépendance de la MLIS. Les préarchives restent sous la responsabilité de l'archiviste. Si les pratiques des archivistes s'inspirent de plus en plus de celles des documentalistes ou des bibliothécaires, leurs missions et leurs publics sont fondamentalement différents. Le rôle de gardien de la mémoire locale n'est pas partagé avec le Centre de documentation qui doit délivrer quotidiennement des informations nécessaires à la conduite des services municipaux. De même, une bibliothèque municipale n'a pas de fonction patrimoniale majeure à assurer.

Il faudra cependant réfléchir au problème de la presse nationale et de la presse locale, centralisées par le Centre de documentation mais aussi consultées à la salle d'actualité de la MLIS. Par ailleurs, une partie du fonds Louis Maynard de la Bibliothèque (dossiers et ouvrages marqués historiquement) pourrait être mieux exploitée dans le cadre d'un Centre de la Mémoire industrielle. Association loi de 1901 rattachée au service des Archives municipales, le centre aurait pour mission de mettre en valeur la culture scientifique, technique et industrielle. Son fonds et ses activités seraient conçus pour être complémentaires des structures régionales intéressées par la valorisation du patrimoine industriel.

L'indépendance des services et la création d'une structure spécialisée ne sont envisageables qu'à la seule condition de recruter un personnel qualifié.

#### \* qualification du personnel

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Mulhouse forme par l'intermédiaire de la filière MECADOCTE (8) les archivistes des collectivités territoriales. Depuis le début des années quatre-vingt, cette formation unique en France, offre aux étudiants la possibilité d'obtenir un DESS Techniques d'Archives et de Documentation ou un DEA Sciences et Techniques : histoire, gestion, enjeux.

En raison de leur richesse, les Archives de Villeurbanne méritent d'avoir pour responsable un professionnel des archives sensibilisé au monde du patrimoine industriel. En prenant pour base le nombre de quatre agents pour 100000 habitants et deux à trois agents par tranche supplémentaire de 50000 habitants (9) pour gérer un service d'archives seul, on peut penser qu'une équipe de six personnes serait à même de remplir les missions de deux structures (Archives/Centre de la Mémoire industrielle). Les fonctions de chacun devraient être définies dans un organigramme suffisamment précis pour déterminer leur profil idéal. De formations spécialisées (type DESS, licence MECADOCTE ou université de Lyon, DUT documentation, informatique, audiovisuel; animation pédagogique) tout le personnel devrait avoir un niveau minimum de deux années d'études supérieures. Pour mener des recherches dans un fonds spécialisé et pour le développer, il nous semble important que le/la documentaliste ait reçu une formation supplémentaire en histoire industrielle. La prise en charge de stagiaires en cours d'études devrait être envisagée.

Le minimum de quatre documentalistes est exigé pour le bon fonctionnement de tout Centre de documentation. Un responsable (DESS informatique documentaire) et trois documentalistes (minimum DUT) sauront dynamiser et rendre indispensable une structure déjà reconnue pour son utilité.

Cet effort demandé à la Municipalité est justifié par la nécessité de développer des structures de qualité. Recruter une équipe responsable, c'est mettre efficacité et compétence au service de la conservation, l'exploitation et le développement du fonds.

#### \* conservation du fonds

La fonction patrimoniale des Archives exige en premier lieu le respect des normes de conservation. Elles sont très bien évoquées dans une étude intitulée : *Les moyens de conservation les plus économiques dans les bâtiments d'archives des pays industrialisés et tropicaux* (10) qui s'inspire elle-même des directives des Archives de France : *Les bâtiments d'archives, construction et équipements* (11). Nous en rappelons les grandes lignes.

Des protections contre le vol, le feu, les variations de température et d'humidité, la pollution, la lumière, les champignons, les insectes et les rongeurs doivent être envisagées dès la programmation de la construction d'un bâtiment d'archives. Les conditions climatiques souhaitées dépendent de la nature des documents. L'isolation dans des

9. in *L'archiviste dans la cité : actes du premier congrès des archivistes communaux*, Grenoble 1983. Paris : Archives Nationales : 1984.

10. *Etude du RAMP*. Paris : UNESCO, 1987.

11. par Michel DUCHEIN. Paris : Archives Nationales, 1985.

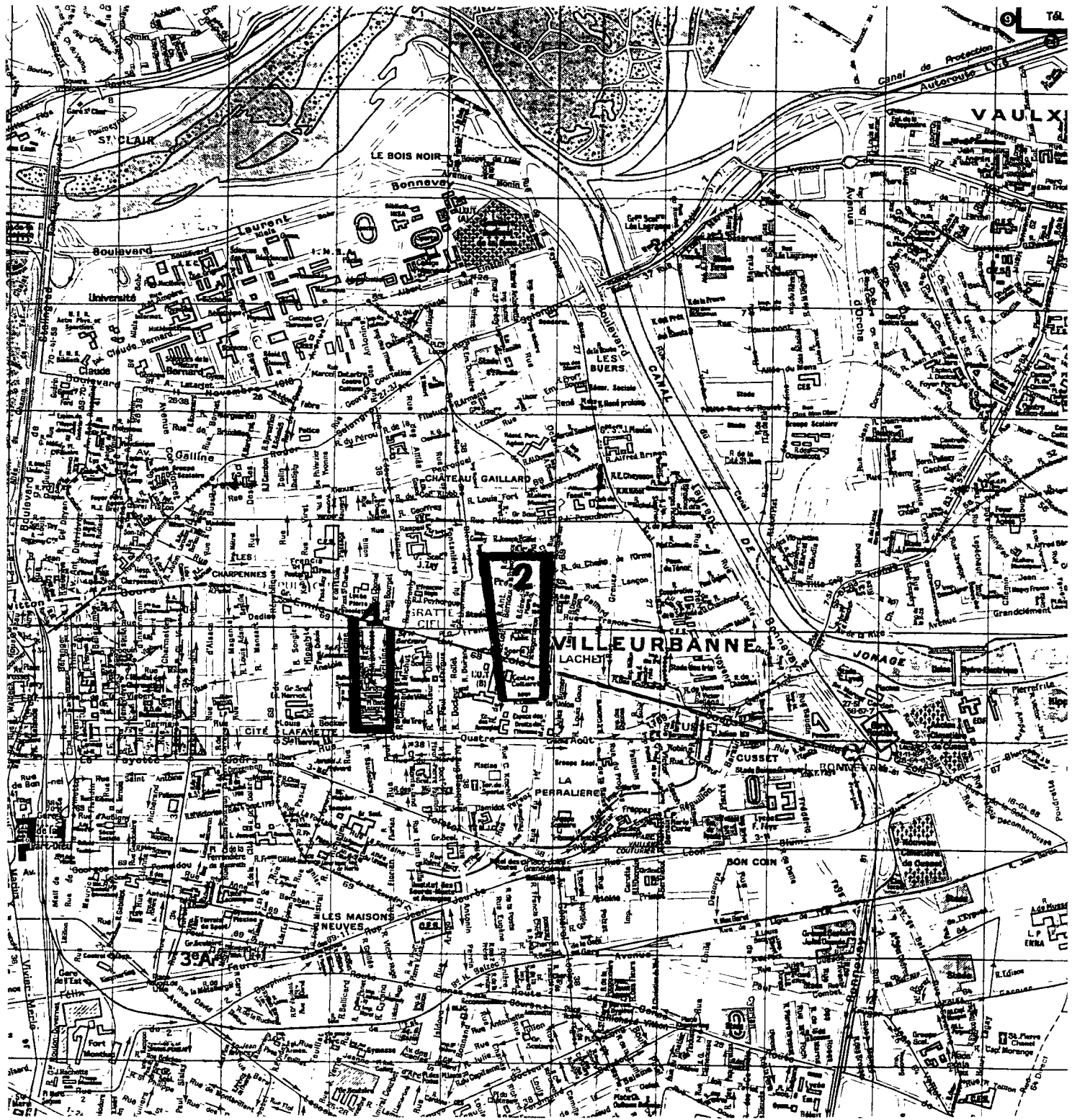
locaux spéciaux (armoires frigorifiques, espaces climatisés) des bandes magnétiques, microfilms, supports photographiques et du papier doit toujours s'accompagner de l'installation d'instruments de contrôle de la température et de l'humidité relative (thermohygrographes enregistreurs). La climatisation est un système coûteux que l'on peut concevoir uniquement pour les magasins abritant des archives historiques. Déshumidificateurs et humidificateurs devraient compenser les variations climatiques enregistrées au cours d'une année. La ventilation des locaux et la filtration de l'air évitent la prolifération des champignons et des bactéries dans les réserves. Par ailleurs, on a remarqué le pouvoir germicide des rayons solaires et l'effet néfaste de l'absence de lumière naturelle sur le moral du personnel. De cette double constatation, le Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques a conclu à la nécessité de conserver un dixième de surfaces vitrées dans les magasins. La lumière artificielle est assurée par des tubes fluorescents comportant des filtres anti UV, de 50 à 150 lux. Enfin, ces quelques règles de sécurité doivent être suivies de l'installation d'un système de détection automatique d'incendie et d'extincteurs manuels à poudre sèche (l'extinction automatique par le gaz Halon reste onéreuse).

Le conditionnement des documents eux-mêmes est à considérer comme une mesure préventive. Quelques établissements se sont lancés dans la fabrication de boîtes d'archives tous formats, en carton sans acide, d'une très grande solidité. Ils ont la propriété de protéger les liasses et les registres pendant de longues années. Cette mesure d'un coût moyen retardé ou même évite les coûts souvent démesurés pour un petit service engendrés par les restaurations. Cependant, restaurer des plans et des affiches, désacidifier et relier des registres souvent manipulés s'avèrent parfois indispensables. Ces travaux devront être réalisés par des spécialistes conscients des conditions de conservation dans les magasins et des conditions d'utilisation dans la salle de lecture. Un plan d'architecture doit pouvoir être manipulé par l'intermédiaire d'un support en carton traité et lu au travers d'un film protecteur en polyester transparent.

Microfilmer les registres de délibérations municipales souvent consultés, épargnerait aux Archives de Villeurbanne des frais fixes de restauration et de reliure.

Un atelier de restauration, de microfilmage et de désinfection des documents d'archives est en cours d'aménagement à Roanne. Il répondra aux demandes des services d'archives régionaux qui ne disposent pas de matériel spécialisé. La création de cet atelier est un atout de plus pour les Archives municipales de Villeurbanne.

Dans le traitement des fonds d'archives, les mesures de conservation sont prioritaires. Elles doivent faire l'objet d'une programmation détaillée, soutenue par le conseil technique des Archives de France. Le choix des systèmes de protection des archives est lié aux caractéristiques techniques

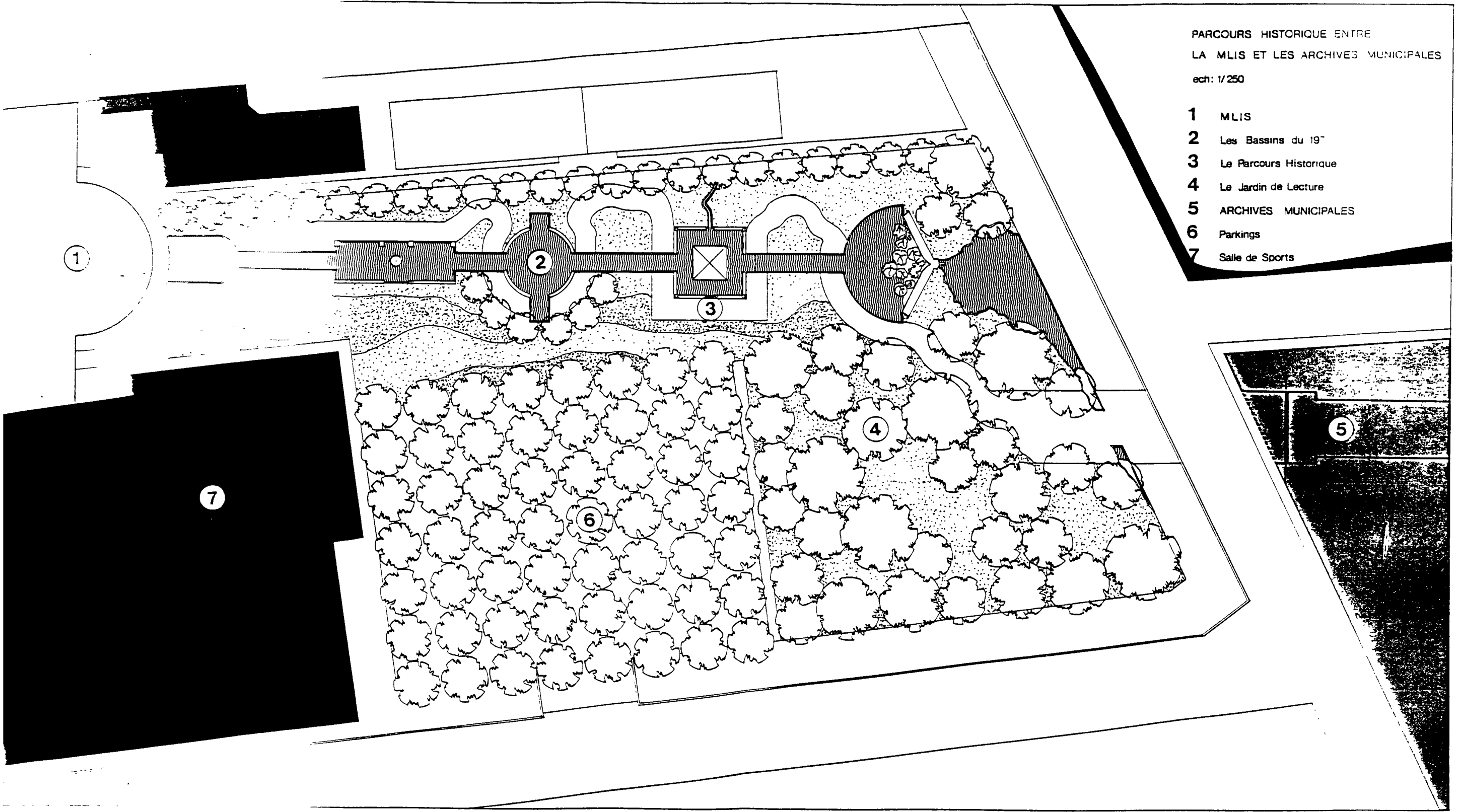


- 1 Axe historique
- 2 Axe culturel



PARCOURS HISTORIQUE ENTRE  
LA MLIS ET LES ARCHIVES MUNICIPALES  
ech: 1/250

- 1 MLIS
- 2 Les Bassins du 19<sup>e</sup>
- 3 Le Parcours Historique
- 4 Le Jardin de Lecture
- 5 ARCHIVES MUNICIPALES
- 6 Parkings
- 7 Salle de Sports



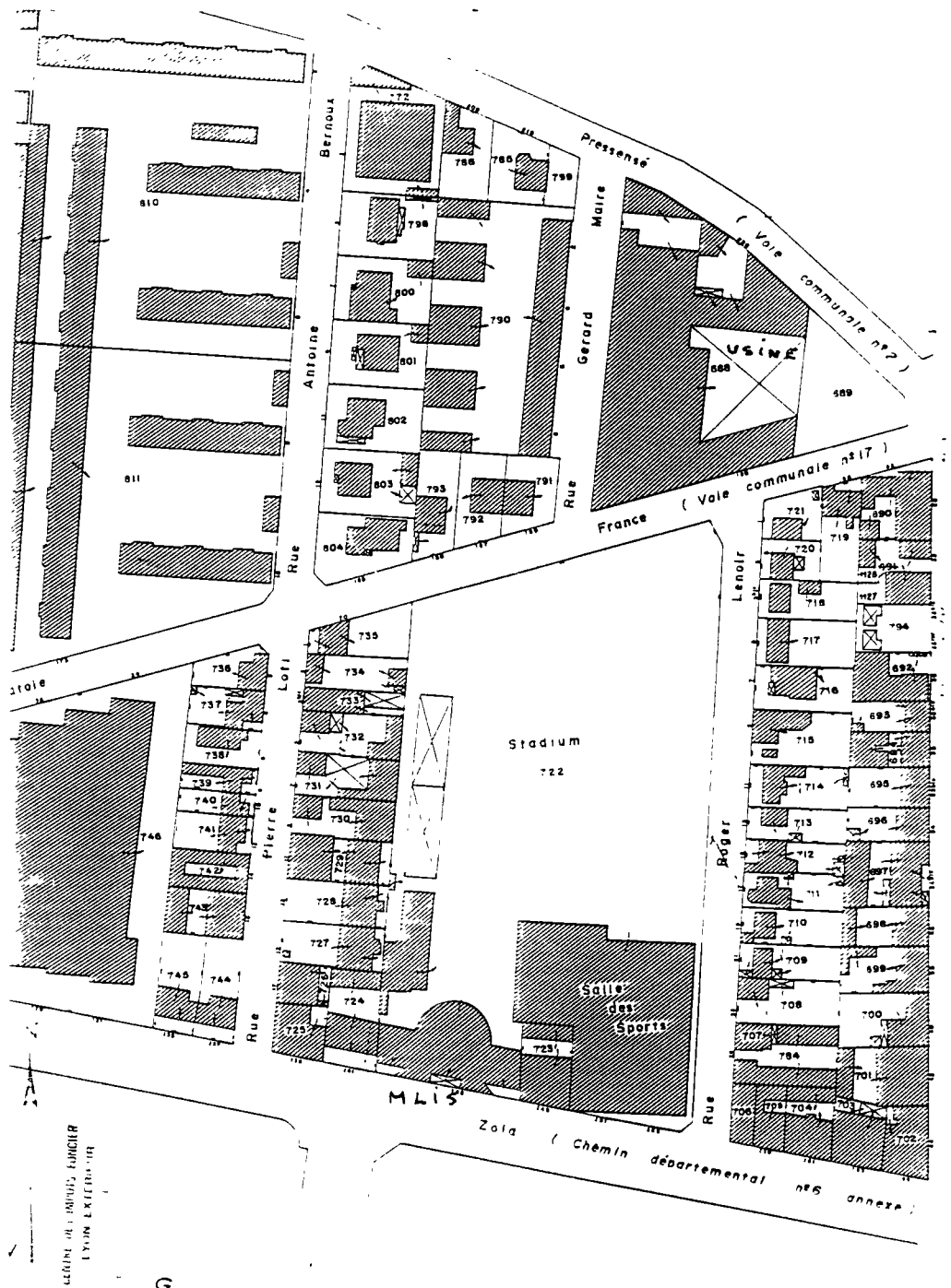
et spatiales du bâtiment dans lequel les fonds seront conservés et exploités.

\* exploitation du fonds

+ Le site actuel des Archives, malgré toutes les modifications qu'on lui apportera, ne pourra jamais devenir le lieu de mémoire que nous imaginons. Il faut l'envisager dans un autre cadre, plus spacieux, plus accueillant et plus conforme aux normes de sécurité.

L'aménagement d'un dépôt d'archives dans un bâtiment ancien n'entraîne pas nécessairement des coûts supérieurs à la construction d'un édifice neuf. Les usines villeurbannaises offrent des caractéristiques proches de celles évoquées dans les normes de construction des bâtiments d'archives. Leurs murs épais permettent une certaine inertie thermique et induisent l'économie de systèmes sophistiqués de climatisation. La charge au sol est largement suffisante : de lourdes machines entreposées pendant des années l'ont prouvé ! Ce sont des bâtiments peu vitrés en façade ; leurs toits en sheds donnent un éclairage zénithal fort agréable dans une salle de lecture (à éviter dans les magasins en raison des risques d'infiltrations d'eau de pluie). Leurs grands espaces ouverts offrent des solutions originales d'aménagement intérieur. Enfin, leur hauteur sous plafond permet de projeter à long terme le doublement des surfaces. Pour l'instant, une superficie de 2500 m<sup>2</sup> devrait suffire à l'installation de magasins, de bureaux, de salles de lecture, d'animations, d'expositions et de conférences.

Pour illustrer ce chapitre, nous avons eu l'idée de nous pencher sur le plan d'occupation des sols de la ville de Villeurbanne. Nous avons d'abord remarqué la colonne vertébrale représentée par le Cours Emile Zola et puis...deux axes. Ils sont soulignés d'un trait noir sur le schéma ci-contre. L'axe historique, le plus connu, est constitué par le Théâtre National Populaire, l'Hôtel de Ville et les Gratte-ciel. Quelques centaines de mètres plus loin, son pendant au Nord du Cours Emile Zola, c'est ce que nous appellerons, l'axe culturel. Il est formé par la Maison René Cassin, le Centre culturel, la Maison du livre, de l'image et du son et l'URDLA. Entre ces deux derniers établissements, véritables monuments culturels pour leur architecture ou leur symbolisme, il y a un espace public (jardin et parking) et une ancienne filature, aujourd'hui usine de métallisation. C'est en observant cette usine du cinquième étage de la MLIS que nous avons imaginé la possibilité d'y créer les Archives municipales et le Centre de la Mémoire industrielle (voir pages suivantes). Un parcours historique et des îlots de lecture sépareront un monument érigé en l'honneur de la culture du XX<sup>ème</sup> siècle d'un édifice symbolisant la culture ouvrière et industrielle de la fin du XIX<sup>ème</sup>. Le jardin de la mémoire de Villeurbanne.



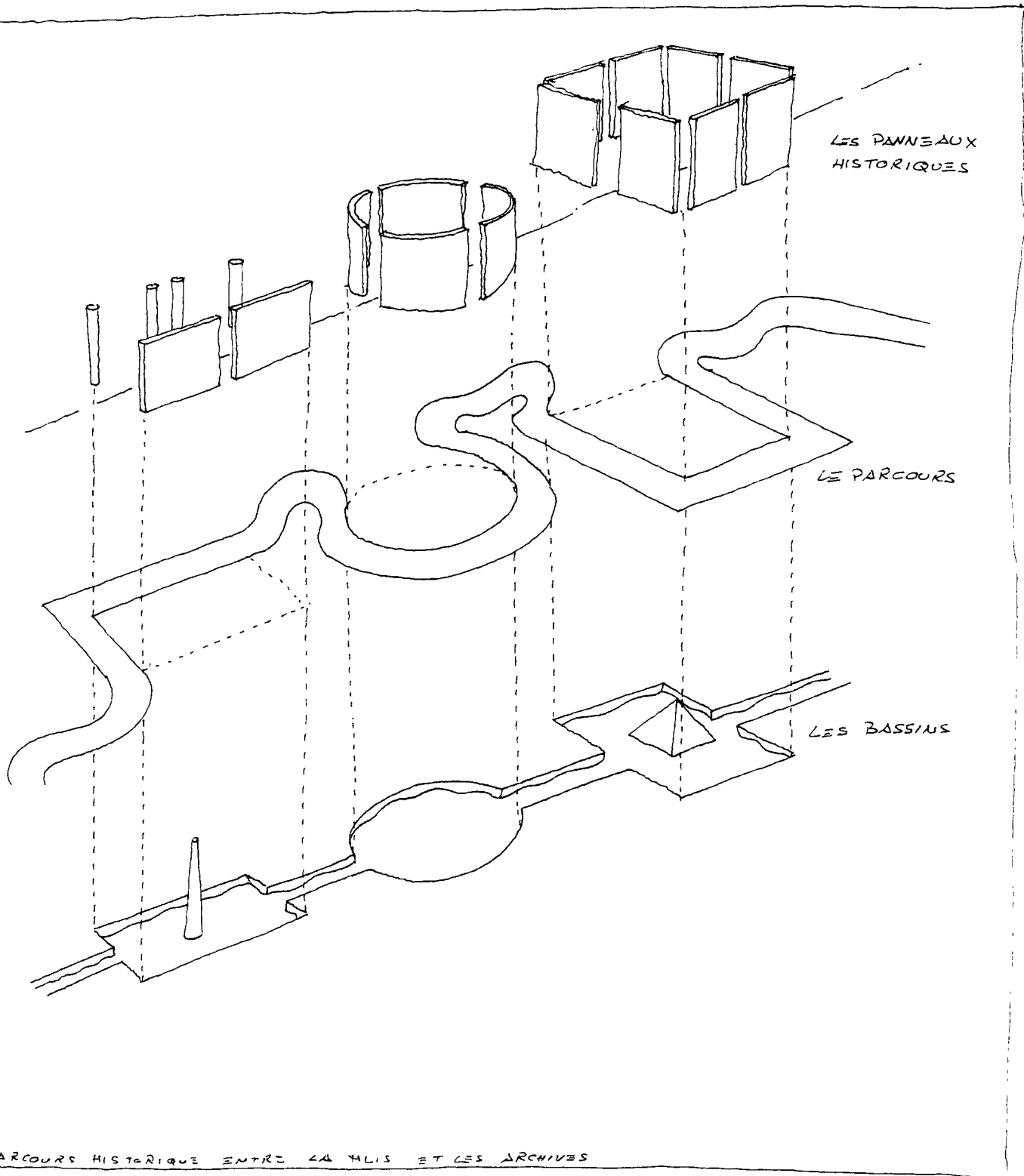
LEGÈRE DE L'INDICIS FONCTEUR  
L'UNION ELECTRIQUE

G

USINE



← MLIS



dessiné par Pascal Goujon, architecte

+ La modernisation du Centre de documentation et des Archives municipales de Villeurbanne implique l'informatisation des fonds.

Le groupe informatique de l'Association des Archivistes français fut créé en 1983. Depuis quelques années, l'arrivée en masse de documents contemporains sur tous supports, les réflexions menées sur l'accessibilité des fonds et parallèlement, la présence de l'ordinateur dans tous les secteurs de la société, ont encouragé les archivistes à remettre en cause et à approfondir leurs méthodes traditionnelles. Les facultés propres à l'ordinateur d'effectuer des tris et des corrélations, de communiquer des informations à distance et de disposer d'un langage commun ont ouvert de nouvelles perspectives au monde des archives. Des thésaurus, des plans de classement, des index s'élaborent; une réflexion s'engage pour combiner les méthodes classiques et les atouts de l'informatique.

Villeurbanne doit profiter de l'expérience des Archives du Sud-Est en matière d'informatisation, pour programmer la mise en oeuvre d'un formidable outil de recherche et de valorisation du travail archivistique. L'analyse et l'indexation des registres de délibérations et d'une partie des fonds contemporains offriront la possibilité d'éditer des inventaires et de pratiquer la recherche automatisée. L'informatisation facilitera aussi le développement du fonds.

#### \* développement du fonds

Si la mémoire industrielle est ce qu'il reste d'une activité industrielle dans le souvenir des hommes et dans le tracé des rues, alors, ne perdons pas de temps! Le témoignage des ouvriers disparaît avec eux; les murs des usines s'écroulent avant d'être photographiés. Le Centre de la Mémoire industrielle, installé dans les mêmes locaux que les Archives et les pré-archives (12), aurait pour missions de réunir des documents en rapport avec l'histoire locale et l'activité industrielle et d'assurer l'animation culturelle et pédagogique. Villeurbanne, capable de s'adapter à toutes les mutations économiques puise ses forces dans un riche passé industriel. C'est au temps des ouvriers et des patrons, à celui de la fabrication du textile et des machines-outils, enfin au temps des cheminées que nous voulons rendre hommage. Parce que "l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé" (Marc Bloch), les villeurbannais ont le droit de savoir pourquoi le paysage de leur ville change.

Ils trouveront des réponses en écoutant les témoignages d'ouvriers retraités. Pour la constitution d'un fonds d'histoire orale, l'OVPAR nous sera d'un grand aide.

12. nous pensons que réunir les archives intermédiaires et les archives historiques éviterait une dispersion des services et des surcoûts de fonctionnement, à condition de les équiper d'un télécopieur.

Les archives d'architecture donneront des explications au développement de la ville. Monsieur Raymond Jacquet, Président de la Société l'Avenir a d'ores et déjà admis le principe de déposer les archives historiques de la plus importante entreprise coopérative de construction régionale dans le futur centre d'archives. D'autres fonds de cabinets d'architecture et d'urbanisme pourront être collectés.

Disposer d'un fonds thématique de documents audiovisuels intéresse les historiens aussi bien que les animateurs pédagogiques. Les trois films sur Villeurbanne et la construction des Gratte-ciel peuvent être complétés par les reportages réalisés par la télévision locale : Cité TV. Celle-ci est tout à fait d'accord pour déposer aux archives les cassettes vidéo qui ont trait aux petits et aux grands événements villeurbannais. Les "Eclanova", l'enterrement de Charles Hernu et le portrait historique de Villeurbanne (reportage en cours) font partie de la mémoire locale.

En l'absence de films documentaires sur l'industrie villeurbannaise, nous pensons que la constitution d'un fonds de films de fiction sur le monde du travail en usine, serait un atout supplémentaire pour le Centre de Villeurbanne : les films de fiction comme les témoignages oraux sont des sources de plus en plus appréciées des chercheurs. Ce fonds unique en France pourrait être réalisé en collaboration avec le Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix qui est très intéressé par le projet.

Sur le modèle de *Mémoire de la Drôme*, le Centre de la Mémoire industrielle gagnerait à constituer une photothèque. Elle s'appuierait sur la reproduction de cartes postales et sur la création d'un fonds photographique contemporain, après avoir réglé les problèmes liés aux droits des auteurs et des propriétaires.

Enfin, en complément des sources d'archives, une bibliothèque spécialisée devrait être mise à la disposition du public. Des ouvrages sur l'histoire locale et régionale, sur l'industrie et les techniques complèteraient la bibliothèque historique de Louis Maynard.

Ces propositions de développement perdraient toute leur valeur si elles n'étaient fondées sur une politique de diffusion et de mise en valeur du fonds. La forme associative du Centre de la Mémoire industrielle se prête aux activités culturelles (expositions) et pédagogiques (PAE) qui demandent un soutien ponctuel qu'une commune seule ne peut pas toujours assumer. Ces actions pourraient être organisées avec les partenaires culturels et intellectuels concernés par la valorisation du patrimoine industriel, à l'échelon régional ou national (Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette).

L'accueil d'expositions temporaires et de colloques devrait être possible pour que le Centre bénéficie d'un rayonnement international.

## SYNTHESE DES PROPOSITIONS

### I. REORGANISATION DES FONDS ET DES SERVICES

- \* dissociation des services archives/documentation
- \* rattachement du centre de documentation au Secrétariat général
- \* indépendance des services vis à vis de la MLIS
- \* création d'une structure associative : Le Centre de la Mémoire industrielle

### II. RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL QUALIFIE

### III. CONSERVATION DU FONDS

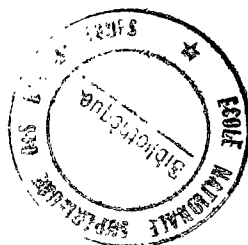
- \* prise en compte des normes de conservation
- \* réflexion sur le microfilmage et la restauration

### IV. EXPLOITATION DU FONDS

- \* installation des Archives et du Centre de la Mémoire industrielle dans une usine désaffectée
- \* informatisation des registres de délibération et des versements contemporains

### V. DEVELOPPEMENT DU FONDS

- \* création d'archives : enregistrement de témoignages; photographies
- \* collecte de fonds privés : archives d'urbanisme et d'architecture; reproductions de cartes postales et de photographies anciennes
- \* réalisation d'un fonds thématique de films documentaires et de fiction
- \* enrichissement de la bibliothèque d'histoire locale
- \* expositions; animations pédagogiques (PAE, classes "patrimoine"); ouvertures sur le réseau intellectuel et culturel régional; colloques internationaux...



## CONCLUSION

Finalement, la démocratisation de la culture tant souhaitée a quelques chances de se développer dans un lieu d'échanges situé au croisement de la recherche érudite et de l'héritage d'une culture ouvrière. La mémoire collective ne connaît pas de barrière.

Peut-être manque-t-il à ces villes, dites anciennement industrialisées, des repères qui ne renient pas le passé - "Usines-monuments" fières du travail des hommes comme autant de traces d'un vécu difficile mais d'un vécu tout de même - La beauté peut alors apparaître sur les murs de briques et les toits en sheds avec plus de profondeur que sur un traditionnel monument classé. Elle peut souligner la vitalité d'une cité et surprendre un tracé, un quartier, une fête, un marché. Reconnaisant ainsi leur passé industriel, les villes gagneraient en prestige.

Un certain plaisir peut naître de la mémoire retrouvée; c'est aussi le devoir des archives de la restituer.

Et si Villeurbanne une fois de plus relevait le défi...



...



\* 9 5 7 4 9 4 3 \*